

Cabaret l'ESCALE : Soyez curieux ! Tous les mardis c'est gratuit (Milgennes)

Octobre

VENDREDI 02 OCTOBRE "ALICE DEZALLES + GEOFFROY GOBRY" Chanson française / Yonne / 15 & 10 € / 21h - **SAMEDI 03 OCTOBRE "ALICE DEZALLES + LIZ VAN DEUC"** Chanson française / Yonne / 15 & 10 € / 21h - **MARDI 06 OCTOBRE "AL" (guitariste de JAMAII)** Chanson pop acoustique / Lyon / Gratuit / 21h - **SAMEDI 10 OCTOBRE "FRED MELLA"** Compagnons de la Chanson / 25 & 20 € / 21h - **MARDI 13 OCTOBRE "ARONIC"** Chanson rock acoustique / PACA / Gratuit / 21h
MARDI 20 OCTOBRE "MAUVAISES NOUVELLES BLUES BAND" Blues / Yonne / Gratuit / 21h
MARDI 27 OCTOBRE "FACE A LA MER" Chanson française acoustique / Paris / Gratuit / 21h

Novembre

MARDI 03 NOVEMBRE "LA GRENOUILLE A CHEVELIX" Musée burlesque cartoonnesque / Haute Normandie / Gratuit / 21h - **VENDREDI 06 NOVEMBRE "UN PEU D'ELLES"** Théâtre contemporain / Yonne / 7 & 5 € / 21h - **MARDI 10 NOVEMBRE "JEBELTAR"** Jazz flamenco / Yonne / Gratuit / 21h
MARDI 17 NOVEMBRE "LES KAG" Chanson folle théâtralisée / Midi Pyrénées / Gratuit / 21h
MARDI 24 NOVEMBRE "LES CHAUSSETTES SAUVAGES" Twist nd Rock rural / Yonne / Gratuit / 21h - **SAMEDI 28 NOVEMBRE "LES VINYLES"** Retro jeunesse 60 / Ile de France / 20 & 15 € / 21h

Décembre

MARDI 01 DECEMBRE "TRIO RURBAIN" Chanson rurbaire / Ile de France / Gratuit / 21h - **SAMEDI 05 DECEMBRE "BARZINGAULT"** Chanson humaniste festive / Lorraine / 15 & 10 € / 21h
MARDI 08 DECEMBRE "CARTE BLANCHE à Stéphanie Da Gas" Ateliers Percussions / Yonne / Gratuit / 21h - **SAMEDI 12 DECEMBRE "MAM + CAROLE HEMARD"** Jazz en Scène / Bourgogne & Paris / 15 & 10 € / 21h - **MARDI 15 DECEMBRE "SIMONE TASSIMOT"** Hommage à Gainsbourg / Paris / Gratuit / 21h - **MERCREDI 16 DECEMBRE "CARTE BLANCHE aux Classes d'Orchestre"** Classique-Danse-Film / Yonne / Gratuit / 19h

Exposition de F. DANSE graveur-typographe : « LE TRAIT ET LA LETTRE »

Du 12/09 au 14/10/09 a l'Office de tourisme de Migennes - Entrée libre
 Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

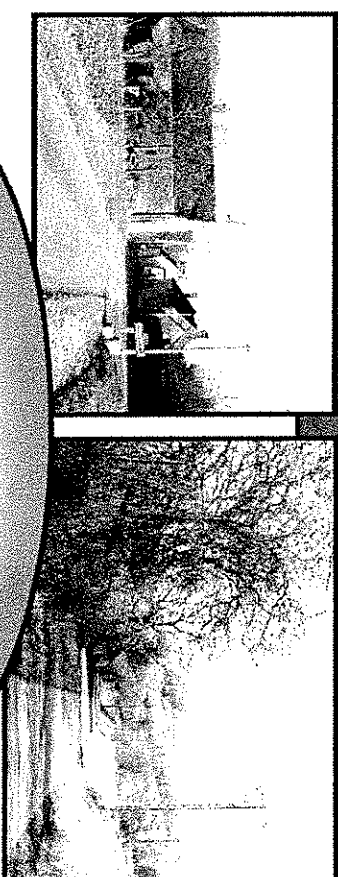
AU THEATRE PERCHE (au-dessus de la maison du tourisme à BRIENON)

Médec, Dans tous ses états de Laurent FRECHURET d'après le texte d'Euripide. La comédienne Nire de Montal va au devant des publics pour présenter la tragédie grecque, les personnages, l'aventure de la nouvelle traduction, le rôle de la musique. Jeudi 15/10/09 à 20h30. Tarif 8€

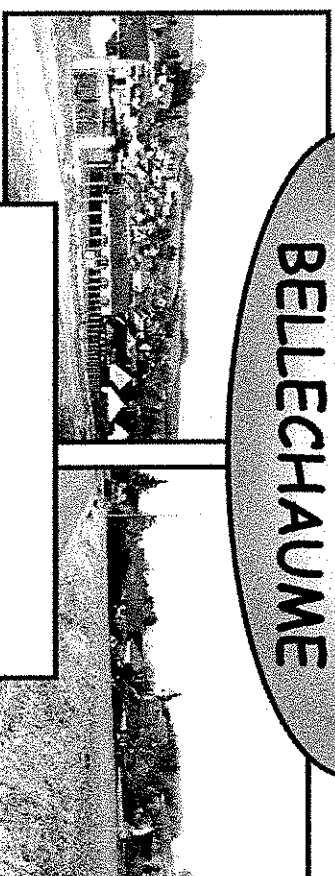
C'Omédiens - PHOTOS DE FAMILLE Comédie écrite par Denise GOIN et interprétée par les C'Omédiens d'Ornoy. En feuilletant l'album photos de la famille Hauchon avec Agathe, la bonne, nous découvrirons que l'hyppocrisie et l'argent règnent en maîtres au domaine de laélière mais c'est compter sur la « chance » et l'« amour » qui vont tout bouleverser. Samedi 10/10/09 à 20h30 Tarif 8€

QUELQUES RANDOS AUTOMNALES POUR LES AMATEURS

Octobre - 03/10 BELLECHAUME (9.5 km départ 14h rte de Dilo) - 04/10 PERRIGNY (journée complète) - 11/10 APOIGNY (7 km départ 13h30 maire de Charbuy 2€, pot de famille à l'arrivée) - 18/10 VAGHY (13km départ 8h30 Place du village 2,5€) - Novembre - 08/11 ST FLORENTIN (12km départ 9h parking stade municipal) - 17/11 LES SIEGES (balade santé, rando pleine nature) - 18/11 MONETEAU (départ 14h salle des fêtes) - 22/11 CHEMILLY SYONNE (13km départ 8h30 Place de l'église 2,50€) - Décembre - 20/12 IRANCY (14k3 départ 8h30 Place de l'église)



DU COTE DE
 BELLECHAUME



Bulletin
 d'informations
 municipales
 N° 3
 Septembre 2009

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie
Mardi : de 17h à 18h / Mercredi, Jeudi : de 10h à 12h / Vendredi : de 14h à 19h
Tel 03 86 43 14 82
mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr

Ramassage des déchets recyclables
(sacs jaunes et bleus disponibles gratuitement en mairie)
Octobre : 08/10 et 22/10
Novembre : 05/11 et 19/11
Décembre : 03/12 et 17/12

Ramassage des ordures ménagères tous les lundis

Horaires d'ouverture de la déchèterie à Briennon (Route de saint Florentin)
Gravats, déchets verts, appareils électriques, huiles et pots de peinture, pneus, encombrants
Mercredis et Vendredis : 14h-17h
Samedis : 9h-12h/14h-17h

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Assistante sociale

Melle KAADI au 03 86 92 08 00

Repas livrés à domicile :

CCAS de Briennon tel : 03 86 56 09 40

Association d'aides à domicile :

Tel 03 86 56 10 84

10h à 12h - Tel : 03 86 91 09 17

POUR VISITER L'EGLISE, LES CLES SONT

DISPONIBLES CHEZ MME PAULMIER (57

RUE DU PROFESSEUR RAMON)

Permanences du conciliateur de justice
Mairie de Joigny tous les 1ers jeudis du mois de 10h à 12h

CCAS de Migennes (75 avenue Jean Jaurès) : tous les 3èmes jeudis du mois de 10h à 12h

DEPANNAGE ELECTRICITE (EDRF)

0 810 333 089

CALENDRIER DES FETES COMMUNALES

04/10 : Repas du club des loisirs

18/10 : Loto (Amicale des enfants)

11/11 : Commémoration de l'Armistice

21/11 : Repas choucroute (club des loisirs)

12/12 : Gouter de Noël (Amicale des enfants)

16/01 : AG du club des loisirs

et galette des rois

18/01 : Vœux du Maire

13/02 : Soirée raclette (club des loisirs)

17/03 : Après-midi crêpes

TARIFS SERVICES COMMUNAUX 2009

Location de la salle des fêtes

Pour les résidents 180 € les 2 jours (caution 240 €) - Contactez Mme Gomez au

03 86 43 11 49

Concessions cimetière

30 ans : 117 € perpétuelle : 270 € /

case colombarium : 777 €

Eau potable

M³ : 0,65 € / Abonnement : 25 €

A RETENIR.... A RETENIR A RETENIR A RETENIR..... A RETENIR

Transport scolaire

Ecoles maternelle et primaire de Briennon

Circuit 524

1^{er} arrêt : 8h30/16h55 - 2nd arrêt : 8h38/17h08

Collège P. Cousteau à Briennon

Mt aux Morts : 7h25/17h00/Merc. 12h30

Place Liberté : 7h43/16h40/Merc. 12h12

Collèges et Lycées de Migennes

Circuit 23 : 7h23/17h25/Merc. 12h25

Lycées et collège Joigny

Circuit 207 : 6h54/17h56/Merc. 13h04

Lycées et CIFA Auxerre

Ligne 20 Arrêt Mairie Briennon :

6h45/18h30/Merc. 13h

Lycées Sens

Ligne 11 Arrêt Arces Lavoir : 6h56/18h20

Recensement personnes isolées et âgées

En application du décret n°2004-926, chaque **mairie doit tenir à jour une liste des personnes isolées, malades ou âgées qui le souhaitent**, comprenant leurs coordonnées ainsi que celles des proches de manière à pouvoir suivre, accompagner et agir rapidement vis-à-vis de ces populations fragilisées en cas de canicule, pandémie ou quelque situation présentant un danger collectif. Merci à toutes les personnes concernées ou à leur famille de bien vouloir prendre contact avec la mairie pour permettre cette démarche.

ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...

Nous ont malheureusement quitté : Dominique MANTEAU décédé le 28/08/09 à 42 ans - Marcel BOUVERET décédé le 07/09/09 à 89 ans.

Bienvenue aux nouvelles nées : Ophély LECLERCQ née le 31/03/09 - Elise ZE ZE AKONO née le 04/05/09 - Diane BOREL née le 03/06/09 - Lana MANGELEER—BERTHET née le 07/06/09.

Et Félicitations aux mariés : Laurent THIBAUT et Magalie CAILLET unis le 30/05/09 - Sébastien LUBIN et Anaïs KAARI unis le 04/07/09.

Bulletin d'informations municipales de Bellechaume

Semestriel - tirage : 250 ex - Conception/réalisation/crédit photos : Commune de Bellechaume, 50 rue du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME - mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr.
Tél/fax : 03.86.43.14.82 - Distribution gratuite par nos soins. Prochain numéro Mars 2010.



Implantée au centre ville de Migennes depuis 13 ans, l'association intermédiaire ENTRAIN propose des emplois et des services.

Vous êtes à la recherche de personnel ?

Particuliers, professionnels, collectivités locales, associations : nous sommes à votre service pour répondre à vos besoins en personnel peu ou pas qualifié.

Ménage, jardinage, maintenance, petit bricolage, aide sur chantier...

Vous souhaitez vous dégager du temps libre, vous devez faire face à un surcroît d'activité, une absence de personnel, un imprévu ou vous avez de nouveaux projets etc...



ENTRAIN, employeur du salarié mis à disposition, se charge de tous les documents administratifs liés à l'embauche.

50 % de réduction d'impôts pour les emplois familiaux dans la limite de la loi.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Vous avez besoin d'une aide et de conseils : ENTRAIN peut vous accompagner dans vos démarches et vous proposer un suivi personnalisé pour rebondir.

Nous sommes à votre écoute

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

ENTRAIN - Place du 19 Mars 1962 - 89400 MIGENNES

(à côté du magasin ED)

Tél. : 03.86.80.92.87 / Fax : 03.86.92.68.00 / mail : entrain@wanadoo.fr

www.services89.com



Sommaire

INFOS PRACTIQUES ...	2
EDITORIAL.....	3
ACTUALITE.....	4
EVENEMENT	5
Révision de la carte communale	
ALBUM PHOTOS.....	6
LE PETIT CAHIER DES ASSOCIATIONS.....	7-10
ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES ...	11
ZOOM SUR	12
■ Les trois derniers paysans du village	
UN PEU D'HISTOIRE	13
Au temps des vignes	
PUBLIREPORTAGE ..	14
L'association Entrain	
A RETENIR.....	15
ETAT CIVIL.....	15
CASE PASSE PRES DE CHEZ VOUS.....	16

Septembre, le mois de la rentrée, pour les jeunes et moins jeunes.

Quelques problèmes de mise au point pour les transports scolaires, je pense que tout est rentré dans l'ordre. Pour les élus, nous allons devoir nous prononcer sur l'adhésion de Bellechaume à une communauté de communes. Une première réunion, à l'initiative du conseiller général du canton de Briennon, a eu lieu le 24 septembre à avec deux élus par commune concernée, où la possibilité d'un rapprochement avec les communes des cantons de Seignelay et Cerisiers a été évoquée pour créer une vaste communauté de communes (26 communes) avec les moyens de ses ambitions.

Sur le canton de Briennon, 2 communes sont déjà membres d'une communauté existante : Bussy avec la communauté du Jovinien et Turny avec la communauté du Florentinois. Les 8 autres communes du canton devront très rapidement choisir leur communauté, sachant que si ce choix n'est pas fait par leurs conseils municipaux, le Préfet pourra leur imposer telle ou telle communauté. Et puisque cela devient une obligation, je pense qu'il est préférable de participer à la préparation de cette nouvelle façon de travailler pour l'intérêt de tous.

Ce que je souhaite personnellement, c'est que notre adhésion à une communauté de communes quelle qu'elle soit ne se traduise pas simplement à une ligne supplémentaire sur notre feuille d'impôts.

L. DELMOTTE
Maire de Bellechaume

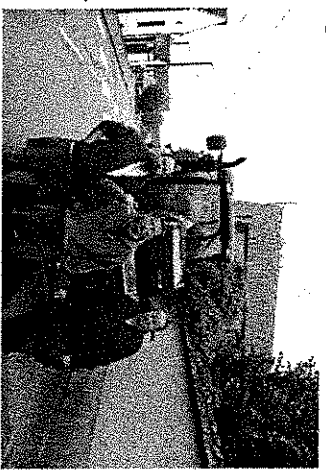
Bernard PAULMIER, Claude LEQUIEN et Stéphane

DELMOTTE : les derniers des paysans

A Bellechaume en 1900, ils étaient, 140 propriétaires vivant sur leurs terres et les cultivant, et 12 fermiers (sur 519 hab). En 2009, ils ne sont plus que 3 (sur 460 hab) ; Portrait de ces survivants.

Vous êtes tous les 3 fils d'agriculteurs et avez chacun repris et agrandi l'exploitation familiale. Quelle évolution pour le métier depuis 30 ans ?

Plutôt décroissante. Même si les rendements ont augmenté, les machines devenues plus performantes, les techniques rationalisées (plus de labour, temps de semis divisé par 4), nous vivons de plus en plus mal de notre travail. Nos pères travaillaient pour nourrir les gens, et nous – bien que nous ayons chacun doublé la surface cultivée depuis que nous avons repris l'exploitation (2) – nous sommes devenu plus des gestionnaires de primes de la PAC (1) que de vrais paysans. Nous avons été contraints de par la mondialisation du secteur agricole, et faute de proximité avec des clients directs (industries agro-alimentaires) de rentrer dans un système très désavantageux où la fluctuation des prix ne permet pas d'être serein et d'investir. Et puis les contraintes « environnementales » imposées par les directives européennes – sous peine de perdre les primes – ne permettent pas la diversification... On a parfois le sentiment d'avoir perdu notre liberté, et surtout on a du mal à accepter que des élus à Bruxelles nous disent comment travailler, quoi planter, quand récolter... Le point positif de cette évolution c'est que nous sommes davantage solidaires entre agriculteurs.



De gauche à droite : S. DELMOTTE, B. PAULMIER, C. LEQUIEN

Pensez-vous transmettre vos exploitations à vos enfants ? Quel avenir envisagez-vous pour l'agriculture dans notre village ?

Pour l'instant aucun de nos enfants n'est disposé à reprendre, mais on ne sait jamais. Ce qui est sûr c'est que les plus grands exploitants cherchent toujours à s'agrandir. De toute façon nous ne sommes propriétaires que d'une faible partie des terres que nous cultivons (1/4 pour l'un et 1/5e pour les autres). C'est pour cela que l'agriculture ne mourra probablement pas à Bellechaume, mais simplement ce ne seront plus des agriculteurs du village qui en vivront. La tendance est au rachat de toutes les petites exploitations par des groupes céréaliers qui exploitent jusqu'à 700 ha, et qui font eux-mêmes partie de holdings internationaux. Comme ailleurs finalement.

Avez-vous vous-mêmes penser un jour changer de métier ?

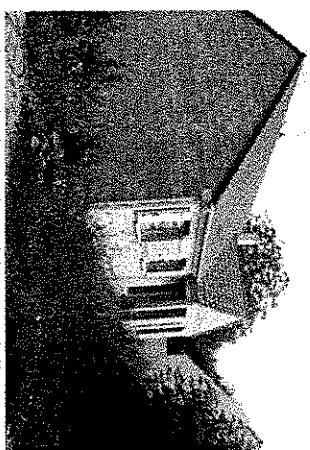
NON (sportané et collectif). Jamais, c'est vrai que pour rester agriculteurs ici et dans ces conditions, il faut garder la foi, mais pour nous il n'a jamais été question de faire autre chose depuis nos 14 ans. Avoir du temps à consacrer à ses loisirs pendant l'hiver, travailler près de chez soi et profiter de sa vie familiale, être assez libre d'organiser son travail et son temps... c'est une activité qui offre quand même une qualité de vie qui se fait rare dans notre vie moderne.

(1) Politique Agricole Commune européenne, qui compense par le versement de primes aux producteurs de céréales et aux éleveurs le manque à gagner entre coût de production et prix de vente.
(2) A eux 3, ils cultivent 455 ha sur les 600 ha de terres cultivées à Bellechaume.

Carte communale : 1ère révision

Adoptée en août 2006, la carte communale – seul et premier document d'urbanisme en vigueur sur la commune – montre déjà ses limites. Les conseillers municipaux se penchent sur son amélioration pour 2010. Historique et explications.

En termes d'urbanisme, chaque commune peut soit se contenter de ne faire appliquer que les seules Règles Nationales d'Urbanisme (RNU) sur son territoire (c'était encore le cas de 271 communes de l'Yonne sur 453 au 31/03/08), soit se doter d'un des 3 documents d'urbanisme applicable en France : le Plan d'Occupation des Sols (POS), le Plan Local d'Urbanisme (PLU), ou la carte communale. Ce dernier étant le plus simplifié et le moins restrictif des 3, puisqu'il ne définit qu'une zone constructible sans autre prescription. A ces documents, peuvent s'ajouter des secteurs sauvegardés ou protégés ou bien encore des périmètres classés qui imposent des contraintes de constructibilité supplémentaires, mais ce n'est pas le cas pour Bellechaume.



Construction d'une maison individuelle rue du Hangar

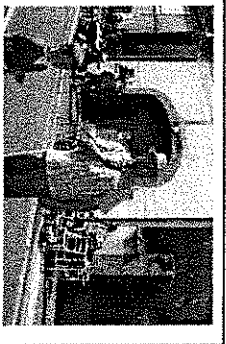
En août 2006, la municipalité de Bellechaume s'appuyant sur l'expertise des services de l'DDE, décide de se doter d'une carte communale et fait réaliser l'étude et la cartographie d'un zonage de constructibilité de la commune par la société CDHU domiciliée à Troyes. Ce zonage a bien évidemment fait l'objet de discussions et de compromis entre les élus, les organismes publics concernés (Chambre d'agriculture, Conseil général, DDE, DDAS, etc) et la population consultée par le biais d'une enquête publique – tout en tenant compte des contraintes naturelles de notre territoire (zone de captage de la source, accès et disposition des parcelles, emplacement des réseaux publics, etc).

Le choix avait été fait alors de privilégier l'expansion urbaine du village dans les nombreuses parcelles vides situées un peu partout à l'intérieur du bourg appelées « dents creuses ». O depuis 2006, seulement 2 permis de construire pour maisons individuelles ont été accordés, l'offre de terrains constructibles à vendre reste presque inexistante. C'est essentiellement pour remédier à cette situation de rétention immobilière qui semble bloquée, que le conseil municipal – élu en mars 2008 – a décidé de travailler à l'extension de la zone constructible actuelle. D'une part pour débloquer de nouvelles parcelles à l'extérieur du bourg et d'autre part, pour accéder aux réclamations de certains propriétaires quelque peu lésés par l'adoption de la carte actuelle limitant la constructibilité de leur terrain. Des hypothèses ont d'ores et déjà été proposées par le Conseil municipal et sont actuellement étudiées par les organismes habilités et les propriétaires seront informés et écoutés sur ce propositions par le biais d'une réunion publique à programmer d'ici fin octobre 2009. Puis u commissaire enquêteur tiendra en mairie des permanences pour expliquer le résultat de l'étude menée, répondre aux questions et recueillir les arguments de chacun.

Même si aucun compromis n'est idéal, et que cette révision ne pourra sans doute pas tout solutionner, il reste que cette révision est une vraie occasion pour les habitants de décider qu'avenir ils veulent donner à leur village, en termes esthétiques bien sûr mais aussi économiques.

Le petit cahier des associations

Le 19 juillet 2009 le club des loisirs de BELLECHAUME organisait son 24^{ème} vide-greniers...



Malgré la grande fraîcheur matinale, le beau temps était au rendez-vous et 122 exposants ont fait le déplacement et ont répondu présent.

Nos visiteurs, parents et enfants, ont réservé un excellent accueil aux stands tenus par notre association : au stand des livres, aux diverses loteries et jeux proposés tel que la pêche à la ligne, le jeu du « gros lapin », le tir à la carabine, le panier garni, ainsi qu'aux divers points de restauration et buvette.

Beaucoup d'exposants étaient satisfaits des nombreux contacts et échanges qui ont eu lieu à cette occasion.



Un grand coup de chapeau à notre animateur occasionnel (MDRL Monsieur Didier GOUDROT, plus connu comme son activité d'électricien) qui a su maintenir par sa verve pleine d'humour, une ambiance agréable et sympathique tout au long de la journée.



Merci à tous les bénévoles qui se sont dévoués, pleins de bonne volonté et de bonne humeur et merci également aux nombreux exposants sur le site, grâce à tous, cette journée a été une belle et grande réussite.



Michèle CHARLES

Le petit cahier des associations

CARNET D'ADRESSES :

L'AMICALE DES ENFANTS - (loto, Noël des enfants, carnaval)

Pdt. Fabienne FAVOT 03 86 43 12 72

LE CLUB DES LOISIRS (club de lecture, gym, soirées, vide-greniers)

Pdt. Thérèse DELMOTTE 03 86 43 15 61

LES AMIS DE BELLECHAUME (stock cars) - Pdt. Louis DELMOTTE 03 86 43 15 61

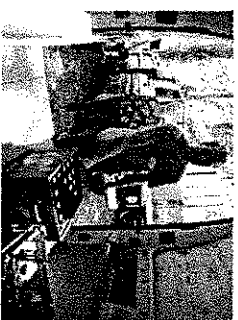
L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (Feu de la St Jean)

Pdt. Pierre BOURLOTTE 03 86 43 15 73

L'ASSOCIATION DE CHASSEURS - Pdt. Stéphane DELMOTTE 03 86 43 11 71

Une manifestation à 100% made in Bellechaume
60 bénévoles mobilisés chaque année et
toutes les associations du village participent

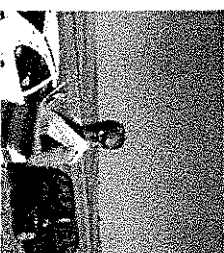
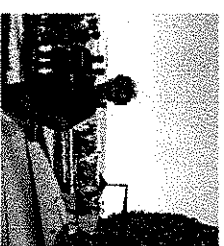
Stock cars 2009 une édition qui roule



Une spectaculaire casse de voitures, un rodéo apprécié à des lieux à la ronde, c'est ce que Bellechaume offre aux spectateurs du stock cars tous les ans. Avec déjà un record de battre celui d'être organisé en France depuis 4 décennies sans interruption.



Mais si nos coureurs de Paris Bercy tournent en rond et en voiliges sur notre petite piste, les organisateurs, les associations qui nous suivent et surtout nos bénévoles eux vont droit au but, celui de réussir cela malgré les impronférables (quel temps fera t-il ?), les finances à gérer au mieux, les autorisations nécessaires et surtout la sécurité assurée par nos sapeurs pompiers qui sont eux aussi les gros bras de l'organisation.



Mais tout cela bien géré nous permet de souhaiter ensemble que les exhibitions de nos casse-cous reviennent encore longtemps à Bellechaume pour prolonger la satisfaction et la joie de nos visiteurs.

Charles CHALMEAU

Le petit cahier des associations

L'amicale des enfants de Bellechaume

2009, une année déjà riche en événements ...

Tout d'abord, la soirée Country du 4 avril a remporté un franc succès !!! "Repas couleurs US", danses proposées par un couple de DJ, bonne humeur, le tout égayé par des démonstrations de "danse country" de grande qualité !!! Des remerciements chaleureux aux danseuses et danseurs, qui nous ont fait partager leur passion pour la country, autant par la qualité de leur spectacle que par la diversité de leurs costumes...



Sortie 2009 des 8-14 ans à la mer de sable de sable

Puis le voyage à La Mer de Sable (cf notre photo) du 17 mai a enthousiasmé les 8-14 ans, et les parents accompagnateurs Spectacles cow-boys, attractions et manèges ont fait le bonheur de tous !!! Et comme nous n'étions pas assez mouillés par la pluie, la bûche a permis de tremper les plus téméraires !!!

Et c'est ce n'est pas fini !

Le traditionnel loto de l'Amicale est programmé pour le 18 octobre... il ne tient qu'à vous que ce rendez-vous soit de ceux qui vont marquer l'année 2009 !!! Nous vous attendons nombreux, et vous proposons comme tous les ans des lots de qualité, des pâtisseries et des rafraichissements pour passer en notre compagnie une bonne après-midi dans une ambiance conviviale.

Enfin le Noël des enfants, le rendez-vous est fixé, le père Noël sera bien à Bellechaume le samedi 12 décembre !!! Après un spectacle musical organisé par les membres de l'association et le traditionnel goûter, il y aura distribution de cadeaux pour les enfants sages (de moins de 8 ans) ...

Notre association permet aux enfants de Bellechaume de se retrouver dans différentes activités, d'apprendre à se connaître, de partager des moments qu'ils vont garder longtemps en mémoire (les enfants d'hier sont souvent les membres actifs d'aujourd'hui !!). Cette association permet également aux parents qui le souhaitent de participer (plus ou moins activement en fonction du temps de chacun) à la vie de Bellechaume !!! Nous remercions toutes celles et ceux qui apportent leurs concours à nos activités, et invitons chacun d'entre vous à nos manifestations.... Vous êtes les bienvenus!

Magali MONIOT

Le tri sélectif : rappel des règles

A découper
et
à conserver



23 tonnes, c'est la quantité de déchets récoltés en 2008 sur 10 communes (dont Bellechaume) dans les sacs jaunes et bleus qui ont d'être refusés au centre de recyclage parce que **mal triés (1)**.

(1) tiré du rapport d'activité 2008 du STVU du Sud de la Forêt d'Orthe. Librement consultable en mairie.

RAPIDE RAPPEL DES REGLES DE TRI

Sacs jaunes : corps creux

OUI : bouteilles plastiques (huile ou boissons), boîtes de conserve, flacons toilette, briques alimentaires, bouteilles métalliques (boissons, sirop)
NON : pots de yaourts, sacs plastiques, pot de crème fraîche, barquettes polystyrène, emballages sales, gobelets

Sacs bleus : corps plats

OUI : journaux, magazines, catalogues, annuaires, courriers, cartons

NON : films plastiques autour des journaux, papiers salis ou gras

Déchèterie (ne sera plus jamais ramassé

par les encombrants) : Ferraille, huiles, peintures, pneus, batteries, piles, produits électriques ou électroménager, produits de traitement.

POUR FINIR VOICÏ LES REPONSES

AUX QUESTIONS LES PLUS FREQUENTES :

- Les sacs bleus et jaunes sont-ils recyclés ?

NON, ils sont déchiquetés et incinérés

- Les enveloppes à fenêtre peuvent-elles mises dans les sacs bleus ?

OUI si elles sont blanches, mais il faut retirer le papier transparent de la fenêtre, et NON si ce sont des enveloppes en papier kraft.

- Le papier froissé en boule est-il recyclé ?

NON, cela prendrait trop de temps de les défroisser pour vérifier qu'il ne contient rien d'autre.

Plus aucun déchet vert ou en verre ne sera toléré dans les sacs poubelles des ordures ménagères ultimes destinés à l'incinération (ramassage du lundi).

Inscrivez-vous
à la VISITE
GUIDEE DE LA STÉ
SOREPAR à Ormoy.
Contact au
0386431482

En cas de doute
www.ecoemballages.fr